mabru
MARCHÉ MATINAL DE BRUXELLES

Rapport Annuel 2017

WWW.MABRU.BE

Siège administratif de l'asbl Mabru

Quai des Usines 22-23
1000 Bruxelles
TEL : +32 (0)2 215 51 69
FAX : +32 (0)2 245 24 13
mabru@mabru.be
www.mabru.be

2017

Sommaire

05 / Mot du président

07 / Mission – Vision

09 / Organes de gestion

10 / Chiffres-clés

12 / Les faits marquants de l'année 2017

18 / Bilan au 31 décembre 2017

" Le mouvement est en marche
pour construire le Marché Matinal 2.0."

Mot du président

Chers Commerçants,
Chers Amis du Marché,

Une fois encore l'occasion m'est donnée de pouvoir communiquer avec l'ensemble d'entre vous à la fin de l'année. L'occasion de faire le point sur nos réalisations et nos objectifs.

Comme vous le savez, l'accent a été mis une nouvelle fois sur la modernisation du Marché Matinal. De nouvelles façades sont venues embellir le site, tandis qu'en parallèle, une rénovation en profondeur des revêtements du parking se mettait en place.

Nous avons également entrepris de réduire l'empreinte énergétique du site en plaçant près de 8.000 panneaux photovoltaïques sur les toits du marché. Le mouvement est en marche pour construire le Marché Matinal 2.0.

Cette transformation progressive du marché suscite de plus en plus d'intérêt. A cet égard, nous avons eu le plaisir d'accueillir Sa Majesté le Roi. Première visite royale depuis la création de notre institution. Nous pouvons également être fiers des 6.000 personnes qui ont consacré leur soirée à la visite de Mabru lors de la nuit « Portes Ouvertes ».

L'outil se transforme peu à peu et communique de plus en plus. Le Marché Matinal n'est plus simplement un lieu d'échanges de marchandises, il gère la transition comme la plupart des acteurs économiques de notre société. Le marché devra affronter les changements de modes de consommation et les nouvelles tendances. Le marché devra se positionner comme un créateur de tendances, et devra être le partenaire privilégié du commerce local. Il devra s'adapter aux modes de distribution, à la gestion du dernier kilomètre ou encore à la digitalisation des transactions commerciales.

Nous mettons tout en œuvre pour vous transmettre un outil vous permettant de rester au sommet de la qualité mais aussi de la rentabilité.

Nos efforts communs donneront au modèle économique des marchés de gros la pérennité qu'il mérite.

Michel BARNSTIJN,
Président des organes de gestion
Mabru ASBL

Le Marché Matinal en chiffres

- PLUS DE **22.000** VISITEURS PAR MOIS.
- **131** FIRMES SONT INSTALLÉES SUR LE MARCHÉ.
- ENTRE **600** ET **700** PERSONNES TRAVAILLENT SUR LE SITE EN FONCTION DE LA SAISON.
- **5** HALLES DE VENTE, **1** BÂTIMENT LOGISTIQUE ET UN PARKING SUR UN SITE DE **14** HECTARES.
- **8.000** À **10.000** TONNES DE PRODUITS TRANSITENT CHAQUE SEMAINE PAR LE MARCHÉ.
- ÉVALUATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES COMMERÇANTS SUR LE SITE : **450** À **500** MILLIONS D'EUROS PAR AN.
- **7.988** PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES INSTALLÉS SUR LES TOITS DU MARCHÉ.

" Depuis maintenant plus de 40 ans,
le Marché Matinal est un acteur économique majeur."

Mission - Vision

Marché de gros, le Marché Matinal de Bruxelles est dédié à la distribution des produits principalement agroalimentaires à destination des acheteurs professionnels du commerce de gros et de détail, de l'Horeca, des cuisines de collectivités ainsi que des marchands ambulants. Il est géré de façon autonome, pour le compte de la Ville de Bruxelles, par l'ASBL Mabru.

Son objet principal est de regrouper des opérateurs multiples en un seul lieu afin de favoriser la concurrence, d'organiser la logistique et de faciliter les synergies grâce à des services communs.

Ces opérateurs favorisent ainsi l'étendue de la gamme des produits mise en vente, donc la diversité de l'offre et le choix des acheteurs.

En définitive, la richesse caractéristique du savoir-faire et de l'expertise des professionnels du Marché Matinal de Bruxelles, c'est bien d'adapter leur offre de produits à la diversité des demandes des consommateurs et aux besoins des détaillants et des professionnels.

Depuis maintenant plus de 40 ans, le Marché Matinal est un acteur économique majeur qui participe au développement local et régional et crée des emplois de proximité pour des travailleurs peu qualifiés. Il contribue également au développement durable tant au niveau de la mobilité - grâce à sa localisation centrale, véritable atout pour la livraison du dernier kilomètre, grâce à la concentration d'acteurs qu'il permet, et en raison de ses horaires de fonctionnement nocturnes - qu'au niveau de l'alimentation, en assurant, de manière régulière et contrôlée, la distribution de produits frais et locaux de qualité.

Organes de gestion

Le Conseil d'Administration est composé comme suit :

Président :
M. Michel BARNSTIJN

Vice-Président :
M. Bernard DHONDT

Administrateurs membres du Bureau Permanent :
Mme Delphine HOUBA
Mme Fatima MOUSSAOUI[1]
M. Laurent DELVAUX
M. Michel LEFEVER
M. Lionel RIGOLET

Autres administrateurs (non-membres du Bureau Permanent) :
Mme Marion LEMESRE
Mme Mounia MEJBAR[2]
Mme Naïma MAÂTI
M. Charles UYTTENDAELE
M. Florent BAUDEWYNS
M. Rudi WALDERS
M. Marc LAUWERS
M. Bart VAN NIEUWENHOVE
M. Alain COURTOIS
M. Khalid ZIAN

Observateur :
M. Patrick MATTELE
(assiste également au Bureau Permanent)

Commissaires de la Ville de Bruxelles (assistent au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale) :
M. Shafik BANDALI
M. Mohammed BOUKANTAR

Membre de l'Assemblée Générale :
M. Mohammed MECHBAL

L'équipe administrative, technique et commerciale :

Directeur
M. Laurent NYS

Gestion commerciale et administrative
M. Louis DE SMET

Comptabilité et Ressources humaines
M. Daniel LENAERTS

Secrétariat et Administration
Mme Nadia VANHAEREN

Gestion administrative
M. Michaël DE VETTER

Communication et Secrétariat des organes de gestion
Mme Anicée HENIN

Responsable technique
M. Brahim GHANNAN

Responsable technique
M. Thierry BAUDSON

1 Depuis le 22 juin 2017.

2 Jusqu'au 12 décembre 2017.

Chiffres-clés

NOMBRE D'ENTREPRISES INSTALLÉES SUR LE MARCHÉ EN 2017 :

131

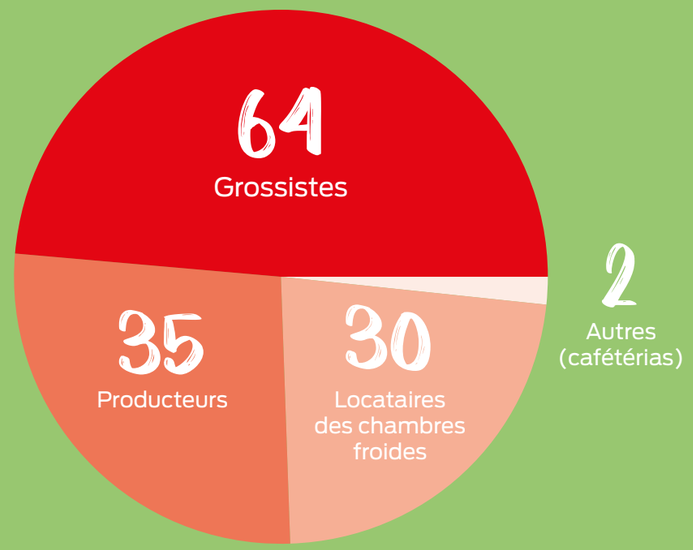

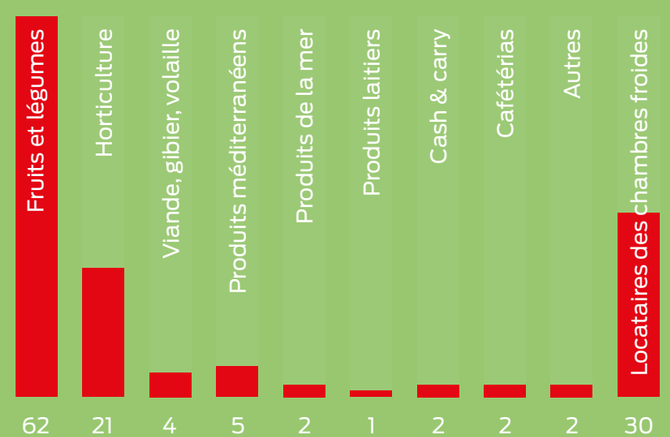

NOMBRE D'ENTREPRISES INSTALLÉES SUR LE MARCHÉ EN 2017 PAR SECTEUR

NOMBRE TOTAL D'ENTRÉES MABRU

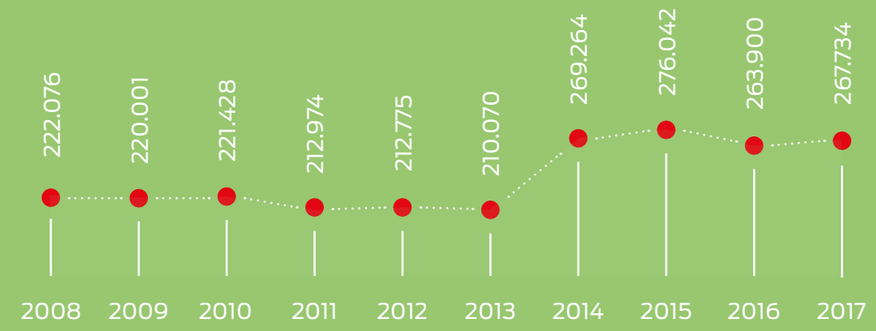

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ASBL MABRU (EN MILLIONS)

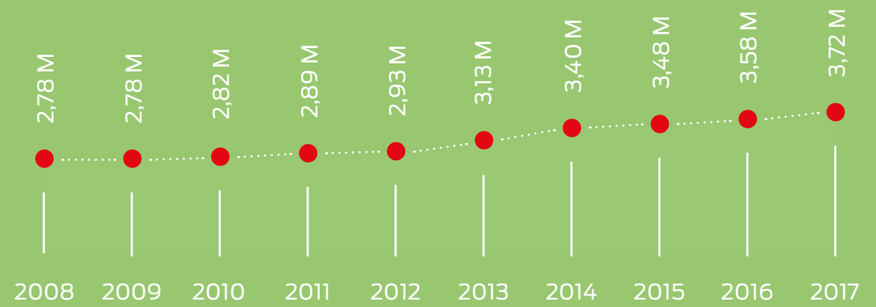

ÉVOLUTION DU BÉNÉFICE DE L'ASBL MABRU

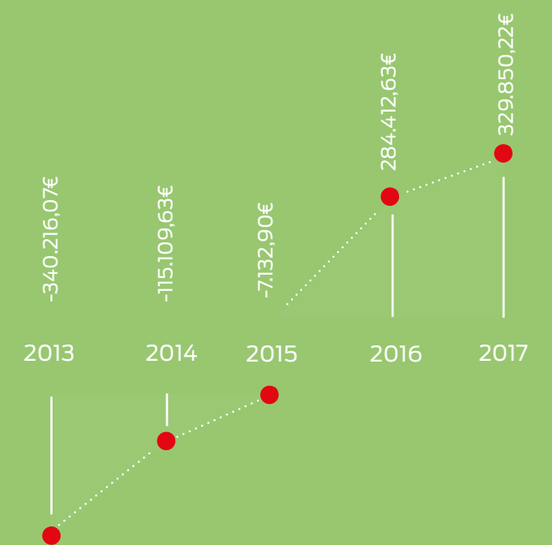

Les faits marquants de l'année 2017

Le Marché Matinal ouvre ses portes 1h plus tôt

Depuis le jeudi 2 mars 2017, les halles du Marché Matinal de Bruxelles ouvrent leurs portes à partir de minuit au lieu de 1 heure du matin, tous les mardis, jeudis et samedis.

Ce changement d'horaire est la réponse de la direction du Marché Matinal aux nombreuses sollicitations du secteur des professionnels de la restauration. Les difficiles conditions de travail des chefs de cuisine nous imposaient de revoir la grille horaire du marché estime le directeur de l'asbl Mabru, Laurent Nys.

La Fédération Horeca Bruxelles, par la voie de son président Yvan Roque se félicite également de ce choix. Il était devenu indispensable de faire un geste envers la nouvelle génération. Il était devenu difficile de maintenir un horaire qui obligeait les chefs à attendre quelques heures avant d'aller faire les achats nécessaires à la bonne marche de leur entreprise.

Yvan Roque précise également que le consommateur final s'en trouvera gagnant. Les chefs se rapprochent ainsi de la chaîne de produits frais et réduisent ainsi leurs coûts d'achats.

"En Belgique, plus de 40 marchés ont participé à l'opération durant le mois de mai 2017."

Campagne internationale « J'aime mon marché »

Aux quatre coins du monde, la campagne internationale « J'aime mon marché » a pour objectif de promouvoir les marchés alimentaires, véritables lieux de rencontres et de convivialité.

En Belgique, plus de 40 marchés ont participé à l'opération durant le mois de mai 2017, opération coordonnée au niveau national par le Marché Matinal de Bruxelles et les ETS Charve, gestionnaire de marchés.

L'objectif de cette campagne est d'inciter les Belges à redécouvrir la qualité et le dynamisme des marchés. « Au cours des dernières années, la qualité des produits a largement augmenté, en réponse aux attentes des consommateurs : les marchés font désormais la part belle aux produits de saison et cultivés localement », explique l'échevine des Affaires économiques de la Ville de Bruxelles, Marion Lemesre, qui mène une politique active de soutien aux marchés. « En plus de proposer une large variété de produits, ces espaces de consommation contribuent à animer les quartiers et créer des emplois. Rien qu'à Bruxelles Ville, nous avons plus de 400 marchands qui se rendent chaque semaine sur l'un de nos 14 marchés. »

Cette campagne est notamment coordonnée par le Marché Matinal de Bruxelles qui occupe une place centrale dans l'approvisionnement des marchés belges. « Notre marché de gros connaît un succès croissant. Il permet aux maraîchers d'acheter de la production locale de qualité directement auprès du producteur, c'est-à-dire sans intermédiaire et sans emballage, ce qui est une préoccupation croissante chez les consommateurs », indique le directeur de Mabru, Laurent Nys, tout en soulignant que plus de trois quarts des marchands bruxellois se fournissent auprès du Marché Matinal.

Cette troisième édition a été placée sous le parrainage de Gerald Watelet, cuisinier et animateur TV. « Il faut défendre nos produits et nos marchés : manger local est un moyen de soutenir nos producteurs et de limiter l'impact environnemental », insiste le cuisinier de l'émission Un Gars Un chef (RTBF).

Pendant un mois, de nombreuses animations ont été organisées sur les marchés hebdomadaires belges : ateliers de récupérations, chasse au trésor, tombola, etc. De quoi donner envie de (re)découvrir son marché.

A Bruxelles, le lancement de la campagne a eu lieu le 11 mai 2017 avec le « marché des marchés » sur la Grand Place. Des commerçants ambulants issus de chaque marché de Bruxelles y étaient présents, le temps d'une journée, sur la plus belle place du monde qui accueillait d'antan le Marché Matinal, avant son déménagement en 1959. Les habitants ont eu l'occasion de faire des achats mais aussi de découvrir des marchands qu'ils ne sont pas habitués à fréquenter.

"C'est très important pour nous de faire connaître cet outil essentiel pour la Région bruxelloise en termes d'emplois."

Rénovation des façades des halles

Faisant suite à la décision de la Région Bruxelles-Capitale de ne pas déménager le Marché Matinal de Bruxelles vers le site de Schaerbeek Formation, la direction de l'asbl Mabru a prévu un plan d'investissement plus large pour moderniser l'infrastructure du marché.

La première phase de travaux s'est réalisée avec l'installation de nouveaux éclairages led dans les halles E et G, grâce à l'obtention d'un subside de 75.000 euros octroyé par le fonds Beliris.

La deuxième phase de travaux s'est portée sur la rénovation des 298 mètres de façades des halles B, D, E, F et G, désormais dotées de bardages métalliques aux couleurs de la signalisation des différentes halles. Le choix d'une tôle galvanisée s'est avéré être la solution la plus esthétique et la plus facile d'entretien.

Les travaux de rénovation des façades des 5 halles de vente se sont terminés au mois de septembre, juste à temps pour accueillir le Roi.

Visite du Roi Philippe au Marché Matinal

Le jeudi 14 septembre 2017, Sa Majesté le Roi Philippe s'est rendu à l'aube au Marché Matinal de Bruxelles, situé à un jet de pierre du Palais royal de Laeken. Il a été accueilli par le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, Philippe Close, l'échevine des Affaires économiques, Marion Lemesre, le président de l'asbl Mabru, Michel Barnstijn et le directeur Laurent Nys.

La visite s'est faite en compagnie du chef bruxellois Lionel Rigolet, administrateur de l'asbl Mabru et représentant des commerçants du site.

La visite, longue d'environ une heure trente, a permis au Roi d'y rencontrer une dizaine de commerçants spécialisés en fruits, légumes, gibier et volaille, produits de la mer et produits laitiers, ainsi que les acteurs du projet DREAM (Distribution et Récupération d'Excédents Alimentaires à Mabru). Ce projet chapeauté par le CPAS de Bruxelles permet de récolter sur le Marché Matinal plus d'une tonne journalière de produits invendus encore consommables qui sont redistribués ensuite à une septantaine d'associations.

Ce fut l'occasion pour le Roi de découvrir les magasins d'un de ses fournisseurs attitrés en gibier et volaille, la société familiale W&H, installée sur le marché depuis 1987.

Le Roi a terminé sa visite par un petit-déjeuner bruxellois entouré de quelques jeunes entrepreneurs du Marché Matinal, à savoir Ilhème Mechbal de la société Mia Trading, Samir Fraihi de la firme Festin Aquatique, Gerrit De Vlieger de la société Vrijders et Stefan Bosmans de la firme Michel NV.

Le directeur Laurent Nys se félicite de la réponse positive de Sa Majesté le Roi à la demande de visite. "C'est très important pour nous de faire connaître cet outil essentiel pour la Région bruxelloise en termes d'emplois (600 à 700 personnes directement sur le site) et en termes d'approvisionnement alimentaire tant pour la Région que pour l'ensemble du pays. D'autant plus important depuis la confirmation de la Région de garder les activités du marché sur le site actuel jusqu'en 2042."

Portes ouvertes du Marché Matinal

Quelques heures après la visite du Roi, la nuit du vendredi 15 au samedi 16 septembre 2017, le Marché Matinal de Bruxelles a ouvert ses portes, de minuit à 7h du matin.

Cette soirée était dédiée au Portugal, pays mis à l'honneur avec la présence de près de 40 producteurs portugais, grâce à la collaboration de l'Agence pour l'Investissement et le Commerce Extérieur du Portugal (AICEP), Portugal Foods et Alif.

Plus de 6.000 visiteurs ont fait le déplacement et ont pu ainsi goûter aux saveurs de la gastronomie portugaise: une cuisine riche et variée réputée pour ses bons vins dont le Porto, ses fromages et saucissons, ses savoureux poissons dont la célèbre morue (appelée le bacalhau), sa viande, en terminant par ses pâtisseries fines (notamment les pasteis de nata...).
En 2015, l'asbl Mabru avait reçu pas moins de 4.500 visiteurs lors de l'édition précédente.

Cette troisième édition fut un énorme succès en termes de fréquentation.
Quelques invités de marque nous ont fait l'honneur de leur présence, Antonio Vasco Alves Machado, l'Ambassadeur du Portugal, Sophie Wilmès, Ministre fédéral du Budget, le Bourgmestre de Bruxelles Philippe Close et les échevins Marion Lemesre, Faouzia Hariche, Geoffroy Coomans de Brachène, David Weytsman, ainsi que Frédérique Wagon, Secrétaire Générale de la Fédération des marchés de gros de France, Yvan Roque, Président de la Fédération Horeca Bruxelles, mais aussi les administrateurs de l'asbl Mabru, Fatima Moussaoui, Delphine Houba, Bernard Dhondt, Michel Lefever, Charles Uyttendaele, Lionel Rigolet et Florent Baudewyns.
L'événement a attiré beaucoup de particuliers curieux ainsi que nombreux professionnels reconnus du secteur Horeca tels que le maître chocolatier Pierre Marcolini, les chefs David Martin (Restaurant la Paix), Eddy Munster (Wine in the city) et Kamo Tomoyasu (Kamo).

L'asbl Mabru a bénéficié une fois de plus du soutien financier du cabinet de l'échevine des Affaires économiques de la Ville de Bruxelles, Marion Lemesre, ainsi que d'autres partenaires tels que les sociétés Suez Belgium, Motor Village, Securitas Belgium, Clabots Tools, Van Praet, Debotech et la Fédération Horeca Bruxelles.

Animations, dégustations de produits, tente d'accueil, stand photo, concours, étaient au programme de cette nuit exceptionnelle. Une nouvelle occasion festive de (re)découvrir les coulisses du ventre de Bruxelles, où plus de 100 producteurs et grossistes vous ont dévoilé leurs produits et leur savoir-faire.

"Cette production correspond à la consommation annuelle de près de 600 familles."

La plus grande installation de panneaux photovoltaïques de Bruxelles sur les toits du Marché Matinal

Le Marché Matinal de Bruxelles a mis ses toits à disposition d'Engie pour y placer la plus grande installation de panneaux photovoltaïques de la Ville de Bruxelles et une des plus importantes en taille de la Région de Bruxelles-Capitale.

D'une surface de plus de 13.000 m² et d'une puissance de près de 2.2 MW, ces panneaux produiront chaque année plus de 2.000.000 de kWh, soit entre 25 et 30% de la consommation du site. Cette production correspond à la consommation annuelle de près de 600 familles et permet d'éviter l'émission de 830 tonnes de CO_2 par an.

Cette installation offre à Mabru une énergie locale et verte tout en valorisant l'importante surface de toitures dont elle dispose à Bruxelles.

Avec une équipe d'une vingtaine de personnes, il a fallu huit semaines pour raccorder 12km de câbles et installer 7.988 panneaux solaires sur les toits du Marché Matinal.

Ces panneaux photovoltaïques ont commencé à produire leur énergie le 22 décembre 2017 et ont été inaugurés le 24 janvier 2018, en présence du Bourgmestre de la Ville de Bruxelles Philippe Close, de l'échevine des Affaires économiques de Bruxelles Marion Lemesre, de l'échevin de l'environnement Khalid Zian, du président de Mabru Michel Barnstijn, du directeur de Mabru Laurent Nys et du CEO d'ENGIE Benelux, Philippe Van Troeye.

Michel Barnstijn, président de l'ASBL Mabru : « Soucieux de réduire notre empreinte écologique, nous avons décidé de faire appel à Engie Sun4Business. Les qualités professionnelles de ce partenaire ont rencontré nos attentes. L'énergie solaire est une énergie inépuisable et encore sous-exploitée de nos jours. Utiliser les toitures de nos bâtiments est devenu une nécessité, qui est de plus rentable. L'installation de ces 7.988 panneaux solaires à Mabru par Engie Sun4Business permet de couvrir 25 à 30% de la consommation électrique du site et permet ainsi d'inscrire le Marché Matinal de Bruxelles dans une nouvelle vision énergétique, sensible à l'avenir des générations futures. »

ACTIF	CODES	2017	2016
ACTIFS IMMOBILISÉS	**20/28**	**6.822.914,48**	**6.808.635,92**
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles (annexe I, A)	21	53.396,46	60.039,71
III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)	22/27	6.768.463,71	6.747.761,31
A. Terrains et constructions	22	6.611.781,84	6.667.882,01
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	22/91	675.343,93	353.461,62
2. Autres	22/92	5.936.437,91	6.314.420,39
B. Installations, machines et outillage	23	29.533,38	39.710,84
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	231	20.641,34	29.287,30
2. Autres	232	8.892,04	10.423,54
C. Mobilier et matériel roulant	24	34.048,49	40.168,46
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	241	34.048,49	40.168,46
2. Autres	242		
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	93.100,00	
IV. Immobilisations financières (ann. I, C et II)	28	1.054,31	834,90
ACTIFS CIRCULANTS	**29/58**	**2.540.063,12**	**2.542.125,78**
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	2915		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	464.926,27	341.162,96
A. Créances commerciales	40	369.464,90	273.553,39
B. Autres créances	41	95.461,37	67.609,57
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	415		
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	2.039.838,90	2.167.397,53
X. Comptes de régularisation	490/1	35.297,95	33.565,29
TOTAL DE L'ACTIF		**9.362.977,60**	**9.350.761,70**

PASSIF	CODES	2017	2016
FONDS SOCIAL	**10/15**	**2.848.243,01**	**2.545.396,00**
I. Fonds associatifs	10		
A. Patrimoine de départ	100		
B. Moyens permanents	101		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Fonds affectés (ann. III)	13		
V. Bénéfice reporté	140	2.213.660,85	1.883.810,63
Perte reportée (-)	141		
VI. Subsides en capital	15	634.582,16	661.585,37
PROVISIONS	**16**	**150.000,00**	**140.790,70**
VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)	160/5	150.000,00	140.790,70
B. Provisions pour dons et legs avec droit de reprise (ann. IV)	168		
DETTES	**17/49**	**6.364.734,59**	**6.664.575,00**
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. V)	17	5.166.341,95	5.458.236,89
A. Dettes financières	170/4	5.010.433,19	5.315.518,13
1. Etablissements de crédit, dettes de location financement et assimilées	172/3		
2. Autres emprunts	174	5.010.433,19	5.315.518,13
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176	18.850,00	18.300,00
D. Autres dettes	179	137.058,76	124.418,76
1. Productives d'intérêts	1790	137.058,76	124.418,76
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48	1.077.109,71	1.074.607,37
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	379.104,57	361.411,62
B. Dettes financières	43		
C. Dettes commerciales	44	521.959,30	548.494,84
1. Fournisseurs	440/4	516.288,26	542.823,80
2. Effets à payer	441	5.671,04	5.671,04
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	176.045,84	164.700,91
1. Impôts	450/3	46.283,01	49.257,08
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	129.762,83	115.443,83
F. Dettes diverses	48		
X. Comptes de régularisation	492/3	121.282,93	131.730,74
TOTAL DU PASSIF		**9.362.977,60**	**9.350.761,70**

	CODES	2017	2016
COMPTE DE RÉSULTATS			
I. Produits et charges d'exploitation	D		
Ventes et prestations	70/74	4.229.098,32	4.027.943,30
dont Chiffre d'affaire	70	3.723.732,17	3.586.566,24
dont Cotisations, dons, legs et subsides	73	121.789,33	73.003,21
Approvisionnements, marchandises; services et biens divers	60/61	(1.944.525,70)	(1.673.247,69)
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	2.284.572,62	2.354.695,61
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70		
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (-)	62	(1.032.375,13)	(1.013.144,02)
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations	630	(487.705,81)	(495.683,03)
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances	631/4	(8.582,76)	1.171,62
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/8	(9.209,30)	(140.790,70)
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(143.751,59)	(143.343,24)
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (+)	649		
Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	602.948,03	562.906,24
Perte d'exploitation (-)	64/70		
II. Produits financiers	75	1.656,28	2.422,47
Charges financières (-)	65	(270.544,30)	(284.868,88)
Bénéfice courant (+)	70/65	334.060,01	280.459,83
Perte courante (-)	65/70		
III. Produits exceptionnels	76	3.169,44	3.952,80
Charges exceptionnelles (-)	66	(7.379,23)	
Bénéfice de l'exercice (+)	70/66	329.850,22	284.412,63
Perte de l'exercice (-)	66/70		